
PROCÈS-VERBAL

C.E.P.

DU 07 JANVIER 2019.

Présents :

GERARD Claudy
FOULON Frank
MUTSERS Luc
JURCABA Yvan
HEYLIGEN Raymond
LONEUX Martine
HUMBLET John
GROS Nathalie
MIGNON Fabrice

Président de province
Président Sportif
Trésorier
Administrateur
Administrateur
Administratrice
Observateur
Observatrice
Secrétaire

Absent(s) :

Excusé(es) :

ANKRI Jérémie
ABEELS Willi
BEBERMANS Louis
GERARD Jean-Luc

Président Administratif
Administrateur
Administrateur
Administrateur

ORDRE DU JOUR

- 1. APPROBATION P.V.**
- 2. ADMINISTRATIF**
- 3. DISCIPLINAIRE**
- 4. C.H.P.L.**
- 5. COUPE**
- 6. CP'S ETÉ 2019**
- 7. F.P.J.L**
- 8. F.B.F.P.**
- 9. TRÉSORERIE**
- 10. TO DO LIST**
- 11. DIVERS**

1. Approbation Procès-verbaux.

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de Claudy GERARD, Président de province, qui remercie les administrateurs de leur présence.

Avant de passer au 1^{er} point à l'ordre du jour, le Président passe la parole à John HUMBLET qui indique qu'il retire sa candidature au poste d'administrateur provincial en raison de son départ sous peu vers la province du Luxembourg (ABC Durbuy).

Vu l'accueil reçu suite à sa candidature d'administrateur, il indique qu'il préférerait venir remercier et en informer personnellement le C.E.P. Il indique également qu'il reste candidat arbitre.

Le Président remercie John pour sa démarche louable et prend acte de sa décision dont il fera part en A.A.O. de province du 26 janvier prochain. Il lui souhaite bon vent dans son nouveau club et ses nouvelles fonctions.

Il passe au 1^{er} point à l'ordre du jour et invite les administrateurs à émettre leurs éventuelles remarques sur le P.V. C.E.P. du 03/12/2018 (10-2018).

Aucune remarque n'est émise et le P.V. est approuvé à l'unanimité.

2. Administratif.

Compositions des diverses commissions provinciales.

Voir (ANNEXE 1)

Après l'AAO 2019 et la réunion de coordination avec la Commission FPJL, les diverses compositions de comité seront mises à jour sur le site provincial.

A.A.O. 2019.

Préparation de la comptabilité.

Le trésorier indique que la comptabilité provinciale 2018 est clôturée. (ANNEXE 2)

Les prévisions budgétaires 2019 sont également préparées (ANNEXE 3)

Il rencontrera les vérificateurs aux comptes le 15 janvier 2019 à 18h30.

Dès le 16 janvier 2019, après le passage des vérificateurs, le secrétaire enverra aux clubs la situation comptable ainsi que les prévisions budgétaires 2019.

Le trésorier prendra contact avec la FBFP pour la présence éventuelle d'Albert Masson (B34) comme vérificateur aux comptes FBFP pour la province de Liège.

Confirmation reçue par le secrétariat provincial que Nadine BARTHE sera bien l'observatrice fédérale lors de l'AAO 2019.

3. Disciplinaire.

2 affaires sont toujours en cours à la CD - FBFP

- Spa2 – Wanze 5

- Moha 1 – BAS 1

Reçu ce 7/01/2019, une plainte relative à des incidents graves survenus lors d'un tournoi au B22 – CPGH. Dès toutes les pièces en possession du secrétaire provincial, le dossier sera transmis au « Conciliateur provincial ».

4. C.H.P.L..

Arbitre pour rencontre Wanze 5 – Spa 2 du vendredi 18 janvier 2019.

**A ce jour, la demande d'arbitre n'a toujours pas été honorée par les responsables fédéraux.
En date du 11/01/19, si aucune désignation n'est parvenue, la province délèguera un superviseur en la personne du PA, Jérémie ANKRI.**

Pénalités période 2 - CHPL.

**Tous les relevés des amendes et pénalités ont été traités par le PA & le secrétaire.
Ils seront envoyés aux clubs le 11/01/2019. Date butoir des contestations : 25/01/2019.**

5. Coupe.

Organisation

Un courriel d'appel à candidatures et le cahier des charges a été envoyé à tous les clubs.

Date butoir fixée au 10/02/2019.

Désignation du club lors de la séance CEP du 11/02/2019.

Après la désignation du club organisateur, une demande d'arbitre sera introduite à la FBFP.

La composition du bureau sera également traitée lors de la séance CEP de février.

Vote pour dates prédéfinies des rencontres à partir de l'édition 2019-2020 de la coupe.

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 1

Les dates seront fixées prochainement en CEP et présentées aux clubs lors de la 1^{ère} séance info CHPL de juin 2019.

6. CHAMP. ÉTÉ 2019.

Présentation du projet de calendrier d'été 2019. (Suppression du Sextet) (**ANNEXE 4**)

Proposition de passer en doublette lors du CP Provincial vétérans hommes soumise par le PS.

Approbation pour le CP Vet Hommes en doublette.

Approbation du calendrier d'été 2019.

Envoi le 08/01/2019 d'un courrier pour les candidatures aux CP's suivant régionales désignées.

Date butoir pour les candidatures fixée au 10/02/2019.

Si pas de candidatures pour certains CP's, relance dans les autres régionales dès le 12/02/2019.

Finalisation des règlements et formulaires d'inscriptions par le PS & le secrétaire.

Quorum pour ECPD, ECPT et ECBI encore à recevoir.

Demande d'arbitres à effectuer quand les désignations auront été établies.

Date du 15/09/2019 libérée (Sextet supprimé).

Proposition d'organiser le Challenge Cyril Vangrieken à Herstal mais impossible à cette date pour la Ville de Liège. La date du 31/08/2019 est par contre une possibilité. Affaire à suivre...

Organisation d'un CP Jeunes.

A discuter et entrevoir pour saison Eté 2020.

Ce point est à ajouter à la « To Do List »

Vote pour la proposition de protection des 2 victoires en sortie de poules.

A l'unanimité, le CEP vote contre cette motion.

7. F.P.J.L.

ROI - FPJL

En cours de rédaction avant présentation au CEP et ensuite à la FPJL.

Dès finalisation et approbation, appel à candidatures.

Dans le cadre des brevets Adeps, rencontre avec Mr HALLEUX Philippe, le dimanche 06/01 à Herstal.

Possibilité de formation. halleux.philippe@gmail.com Tel : 0494/332702

Le CEP reviendra vers lui dès la FPJL reformée.

POC – CCFJ pour la province de Liège

Jean-François STREEL sera le point de contact de la province de Liège pour la Commission Consultative de la Fédération des Jeunes.

8. F.B.F.P.

Gestion des montées et descentes Saison 2018-2019 (**ANNEXE 5**)

Candidatures liégeoises arbitres :

John HUMBLET (B10) , Emile CHRISTIAENS (B13), Dominique CHAFFETTE (B06) --> arbitre de zone liégeoise n'étant plus dans les conditions d'âge, Véronique JAMAR (B13), Alain DAVIN (B13), Olivier FREROT (B05), Nathalie GENOT (B05)

9. Trésorerie.

Gestions des pénalités

Pour la période 1, seuls B02 et B12 n'ont pas honorés leur facture. (Rappels envoyés)

10. To Do List.

Traitement de la « To Do List » réalisé en date du 27/12/2018 par P, PS, PA et Secrétaire (**ANNEXE 6**)

Un exemplaire est présenté à chaque administrateur.

A la demande du PA, chaque administrateur rentrera ses éventuelles remarques lors de la prochaine séance CEP de février.

11. Divers.

Questions / Réponses → NEANT

Prochaine séance C.E.P. : 11-02-2019 – Herstal – 19h30

Plus rien n'est à l'ordre du jour et le Président lève la séance à 21h40.

COMPOSITIONS DES COMITES

Conciliateur Provincial :

- Claudy GERARD
- Frank FOULON
- Jérémie ANKRI
- Louis BEBERMANS
- Secrétaire

Comité Sportif :

- Claudy GERARD
- Frank FOULON
- Louis BEBERMANS
- Jean-Luc GERARD
- Martine LONEUX
- Yvan JURCABA
- Secrétaire

Comité Administratif :

- Claudy GERARD
- Jérémie ANKRI
- Luc MUTSERS
- Raymond HEYLIGEN
- Willi ABEELS
- Secrétaire

Commission C.H.P.L. :

- Frank FOULON
- Jean-Luc GERARD
- Louis BEBERMANS
- Raymond HEYLIGEN
- Willi ABEELS
- Secrétaire

Commission F.P.J.L. :

- Jean-François STREEL
- Muriel TROISFONTAINES
-
-
-
-
- Luc MUTSERS (Trésorier)

Contact provincial C.C.F.J. :

- Jean-François STREEL

En attente (A.A.O. Janvier 2019) :

- Nathalie GROS

07/01/2019

Situation comptable 2018

SITUATION DE TRESORERIE

<u>Situation au 31/12/2012</u>	13647,16
<u>Situation au 31/12/2013</u>	12329,59
<u>Situation au 31/12/2014</u>	15560,59
<u>Situation au 31/12/2015</u>	26531,98
<u>Situation au 31/12/2016</u>	31353,92
<u>Situation au 31/12/2017</u>	35540,24
<u>Situation au 31/12/2018</u>	39659,18

BILAN 2018

Situation de Caisse :

	2017	2018
Belfius	20736,51	23390,01
Compte Coopérateur Arcopar	612,5	612,5
Dépôt Belfius	13008,42	13015,48
F.P.J.L.	391,01	136,57
Caisse	791,8	2504,62
TOTAL	35540,24	39659,18

Recettes :

	2017	2018
Subside F.B.F.P.	5867,5	6432,5
Affiliations Clubs/Joueurs	9037	8176
Inscriptions C.P	5322,5	5112
Inscription C.H.P.L.	8235	8415
Inscriptions Interclubs	887,5	910
Droits d'Exploitation	2004,2	1729,9
Amendes CHPL	2095	3527,2
Amendes FBPLG	290	173,68
TOTAL	33738,7	34476,28

Dépenses :

	2017	2018
Secrétariat	960	960
fournitures secrétariat	208,7	191,06
dotation C.P + coupe province .	9985	9956
dotation CHPL	6422	6620
divers	223,87	0
promotion / sponsoring	372	200

07/01/2019

photocopie +imprimerie+ feuilles de match	301,8	2260,09
Trophées& récompenses	1798,23	901,16
Matériel informatique + encre	824,56	1077,01
CP (Mobilité + arbitre + bureau)	1100,7	1010,5
Boissons +Mobilité + restauration CEP	1698,8	1741,6
Boissons +restauration + mobilité AG	988,7	767
Mobilité CHPL	678,75	336,95
Boissons +restauration adm CHPL	398,5	369,9
tenues + défraiements administrateurs	798	910,6
Fleurs / cadeaux	110	255
Subsides FPJL	2500	2500
frais bancaires	58,02	53,09
Formation	124,75	0
<u>TOTAL</u>	29552,38	30109,96

07/01/2019

Prévision budgétaire 2019

Recettes :

Subside F.B.F.P.	6500
Affiliations Clubs/Joueurs	8500
Inscriptions C.P.	5500
Inscription CHPL	8000
Inscriptions Interclubs	800
Droits d'Exploitation	2000
Amendes	3000

Total : **34300**

Dépenses :

Secrétariat + fournitures	3500
frais gestion CEP (réunion, ag tenues défraiements)	3500
matériel informatique + encre	2500
Dotation C.P.	8500
Récompense CHPL	7000
Subside F.P.J.L.	2500
Coupe de Province	2000
Trophées & récompenses & sponsoring	1500
Bureaux CP	1000
Divers	1000
informatique logiciel	1000

Total : **34000**

FBFP - PROVINCE DE LIEGE - CALENDRIER ETE 2019.

MOIS	DATES	COMPETITIONS	LIEU	REG	DEBUT	FORMULE	ARBITRE(S)	BUREAU	PFV/FBFP	Endroit
AVRIL	Samedi 13 avril 2019								C.F.D.J.	Namur
	Dimanche 14 avril 2019	ECP Doublettes	A Désigner	RL Nord	09h00	Doublet. H - Doublet. D		A désigner		Toutes les provinces
	Samedi 20 avril 2019									
	Dimanche 21 avril 2019									
	Lundi 22 avril 2019									
MAI	Dimanche 28 avril 2019	ECP Triplettes	A Désigner	RL Nord	09h00	Tripl. H - Tripl. D		A désigner		Toutes les provinces
	Mercredi 1 mai 2019	ECBI	A Désigner	RBM	09h00	9 Hommes - 6 Dames		A désigner		Toutes les provinces
	Dimanche 5 mai 2019								C.F.D.	B.W.B.C.
	Vendredi 10 mai 2019								NATIONAL DU HAINAUT	CAROLOS
	Samedi 11 mai 2019									
JUIN	Dimanche 12 mai 2019									
	Mercredi 15 mai 2019								C.F.I. VETERANS	LIEGE
	Dimanche 19 mai 2019								C.F.T.	NAMUR
	Samedi 25 mai 2019								C.F.D. MIXTES	HAINAUT
	Mercredi 29 mai 2019	CPD +48/50 ans	A Désigner	RH	10h00	Doublet. H - Doublet. D		A désigner		
	Jeu. 30 mai 2019									
	Dimanche 2 juin 2019								C.B.T. J.	ANVERS
	Dimanche 9 juin 2019								C.B.D.	LUXEMBOURG
	Lundi 10 juin 2019								C.B.T.	FLANDRES ORIENTALES
	Mercredi 12 juin 2019									* Lundi de Pentecôte
JUILLET	Dimanche 16 juin 2019	CPT Mixtes	A Désigner	RL SUD	09h00	(2H - 1 D) - (2D - 1H)		A désigner		NAMUR
	Dimanche 23 juin 2019									
	Mercredi 26 juin 2019	CP Vétérans	A Désigner	RBM	10h00	Doublet. H - Doublet. D		A désigner		
	Samedi 29 juin 2019								4 FEDERATIONS	TERTRE-ESPERANCE
	Dimanche 30 juin 2019									
	Vendredi 5 juillet 2019									
AOUT	Samedi 6 juillet 2019									
	Dimanche 7 juillet 2019									
	Dimanche 14 juillet 2019									
	Dimanche 21 juillet 2019									
	Samedi 27 juillet 2019									
	Dimanche 28 juillet 2019									
	Dimanche 4 août 2019								CHAMPIONNAT D'EUROPE	
	Dimanche 11 août 2019									
	Jeu. 15 août 2019									
	Vendredi 16 août 2019									
SEPTEMBRE	Samedi 17 août 2019									
	Dimanche 18 août 2019									
	Vendredi 23 août 2019									
	Samedi 24 août 2019									
	Dimanche 25 août 2019									
	Dimanche 1 septembre 2019									
Dimanche 8 septembre 2019	CPD Mixtes	A Désigner	RH	09h00	Doublet. Mixtes		A désigner			
Dimanche 15 septembre 2019										
Dimanche 22 septembre 2019										
Dimanche 29 septembre 2019										

Plus d'infos : www.petaque-liege.be - Président sportif : FOULON Frank - Secrétaire : MIGNON Fabrice 0474/83.78.16

Si 2 descendants FBFP de Nationale 2

2018-2019

NAT 1	NAT 2	FED 1	FED 2
1	9	17	27
2	10	18	28
3	11	19	29
4	12	20	30
5	13	21	31
6	14	22	32
7	15	23	33
8	16	24	34
		25	35
		26	36

2019-2020

NAT 1	NAT 2	FED 1	FED 2
1	8	15	25
2	11	16	26
3	12	19	29
4	13	20	30
5	14	21	31
6	17	22	32
7	18	23	barrage
9	PFV	24	barrage
10	PFV	27	barrage
		28	barrage

Si 1 descendant FBFP de Nationale 2

2018-2019

NAT 1	NAT 2	FED 1	FED 2
1	9	17	27
2	10	18	28
3	11	19	29
4	12	20	30
5	13	21	31
6	14	22	32
7	15	23	33
8	16	24	34
		25	35
		26	36

2019-2020

NAT 1	NAT 2	FED 1	FED 2
1	8	15 ou 16	26
2	11	19	29
3	12	20	30
4	13	21	31
5	14	22	32
6	17	23	33
7	18	24	barrage
9	PFV	25	barrage
10	PFV	27	barrage
		28	barrage

Si PAS de descendant FBFP de Nationale 2

2018-2019

NAT 1	NAT 2	FED 1	FED 2
1	9	17	27
2	10	18	28
3	11	19	29
4	12	20	30
5	13	21	31
6	14	22	32
7	15	23	33
8	16	24	34
		25	35
		26	36

2019-2020

NAT 1	NAT 2	FED 1	FED 2
1	8	19	26
2	11	20	30
3	12	21	31
4	13	22	32
5	14	23	33
6	17	24	34
7	18	25	barrage
9	PFV	27	barrage
10	PFV	28	barrage
		29	barrage

	descendant
	montant
	barragiste

Les barrages auront lieu le 23/03/2019

La formule exacte des barrages sera communiquée dès que la composition définitive des participants sera connue.

<i>TO DO LIST 2018 - 2019</i>			
<u>ADMINISTRATIF</u>	* Compositions des divers comité (CHPL, CEP Admin, CEP sportif, Conciliateur provincial, Conatct CCFJ)	A REVOIR	<p>Voir compositions en ANNEXE 1.</p> <p>Pour N.Gros et J.HUMBLET, intégration dans les divers comité après l'AAO 2019 du 26 janvier 2019 en fonction du résultat des votes (les informer en CEP du 07 jan 19)</p> <p>Pour rappel, N.GROS a sollicité de faire partie de la Commission FPJL lors de sa candidature au poste d'administratrice provinciale.</p> <p>Pour la composition du comité de la Commission FPJL --> sera traité avec les intéressés dès finalisation du R.O.I. de la Commission FPJL</p> <p>Concernant le déroulement des réunions CEP, l'idéal aurait été d'alterner mensuellement les réunions administrative, sportive et du CEP mais souvent, la nécessité de la présence des membres de l'un ou l'autre comité s'avère nécessaire.</p> <p>De ce fait, il est décidé de continuer les réunions mensuelles du CEP en allégeant l'ordre du jour. Les Présidents traiteront les points transmis par le secrétariat et qui peuvent l'être sans la présence nécessaire de tous les administrateurs.</p> <p>Ils les présenteront succinctement lors de la réunion mensuelle.</p>
	Création d'un fichier reprenant toutes les dérogations des clubs Passage du secrétaire dans chaque club pour saison 2019-2020	EN COURS	<p>Voir fichier ANNEXE 2.</p> <p>La mise à jour de ce fichier sera réalisée pour tous les clubs en réunion d'information CHPL de juin 2019.</p> <p>--> redemander à tous les clubs qui désirent une dérogation (sauf ceux déjà repris en Annexe 2)</p>
	Suite aux derniers évènements, ne faudrait-il s'aligner sur la FBFP concernant la somme des dépenses maximales autorisées pour un responsable de province détenteur d'une carte bancaire mais aussi d'avoir l'autorisation du C.E.P. ou du moins les autorisations des Présidents et du trésorier ?	REFLEXION	<p>Alignement sur les statuts de la FBFP par la publication dans le R.O.I. de province d'un article stipulant une dépense maximale de 500€ pour les administrateurs, détenteurs de la carte bancaire.</p> <p>Pour l'instant, seuls les trésorier et Président de province détiennent une carte.</p> <p>Toute dépense supérieure à la somme fixée devra faire l'objet d'un point à l'OJ d'une séance CEP pour approbation.</p>
	Le vérificateur aux comptes FBFP désigné par la province devra être assisté et aidé à la rédaction du rapport avant de le présenter en AAO de province en janvier	<u>A PREVOIR</u> <u>POUR AAO 2019</u>	<p>Etant donné l'absence de E.MELIN à la réunion des vérificateurs aux comptes de la FBFP (demander confirmation à L.MUTSERS lors de la séance CEP du 07 jan 2019), ce point ne sera pas présenté en A.A.O.2019 en indiquant aux clubs l'absence du représentant de la province de Liège.</p>
	Candidature arbitre d'un administrateur provincial --> conséquences ----->>>	<u>INFO EN</u> <u>AAO 2019</u>	<p>Ce point est prévu au Roadbook de l'AAO 2019 et les clubs en seront informés.</p>
	Prévoir au R.O.I. l'exclusion d'un administrateur en cas de 3 absences non-justifiées (à présenter en A.A.O. 2019)	<u>PROPOSITION</u> <u>A.A.O. 2019</u>	<p>Ce point est à l'OJ de l'AAO 2019 (soumis aux votes des clubs)</p>

TO DO LIST 2018 - 2019

<u>CHPL</u>	Un joueur ayant reçu une suspension et amende doit payer cette amende dans les 14 jours comme prévu au règlement. Si ce joueur n'a pas honoré la facture à la date butoir, un dernier rappel de paiement sera envoyé pour régularisation. Si pas payé, mise en demeure. Quelles conséquences ?	<u>A VERIFIER</u>	<p>DETTES PROVINCIALES ET FAITS DE JEUX :</p> <p>Quelle que soit la dette, si suite à la mise en demeure, la dette n'est pas apurée, celle devient une dette fédérale et fera l'objet d'un dossier envoyé au secrétariat fédéral pour transmission à la C.D. de la FBFP.</p> <p>2 cas de figure pour les dettes provinciales et/ou faits de jeu :</p> <p>Dettes ou faits CHPL : le Conciliateur provincial statue et propose sa sanction à la Commission CHPL pour approbation.</p> <p>Dettes ou faits Champ. Eté /Autres compétitions : le conciliateur statue et propose au CEP pour approbation</p> <p>A noter : tant qu'une dette n'est pas apurée, suspension de toutes compétitions tant estivale qu'hivernale.</p>
	Lors des prochaines inscriptions des clubs au CHPL via le formulaire en ligne, (saison 2019-2020), en plus de la case à cocher "J'adhère au règlement C.H.P.L 2018 - 2019" prévoir une case à cocher où les clubs certifient être en ordre pour les assurances	<u>A TRAITER</u>	<p>Afin d'alléger le travail du secrétariat mais aussi de se dégager de toutes responsabilités, le formulaire en ligne d'inscription des équipes/club sera mis à jour.</p> <p>Tant que la case à cocher ne sera pas remplie, les clubs ne pourront pas inscrire leurs équipes en championnat.</p> <p>Nouvelle condition d'inscriptions à signaler aux clubs lors de la séance d'information CHPL de juin 2019.</p>
	Article II.1.1 à modifier --> passer de 3 à 5 ans pour la validité des dérogations	<u>TRAITE</u>	Mise à jour du règlement CHPL - Saison 2019/2020
	Prévoir un vademecum (condensé du règlement) pour les capitaines d'équipes participant au CHPL	<u>A CRÉER</u>	<p>Vade mecum des règles sportives sera créé et présenté en séance d'informations CHPL de juin 2019.</p> <p>Prévoir une réunion entre président et/ou Commission CHPL.</p>
	Adaptation du règlement concernant les dimensions de terrains de telle manière à pouvoir jouer sur des terrains plus petits que 1,60m (exemple : PC Romsee) Modifier le règlement en ce sens	<u>A TRAITER</u>	Mise à jour du règlement avant la séance d'information de juin pour la saison 2019/2020. Présentation aux clubs lors de la séance d'informations de juin 2019.
	Afin d'éviter à l'avenir toute ambiguïté, tout score et résultat final indiqués sur la feuille de match sera considéré comme acquit et ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une quelconque modification. Modifier le règlement en ce sens	<u>A TRAITER</u>	Modifications à effectuer au règlement pour la saison 2019/2020 et présentation aux clubs lors de la séance d'informations de juin 2019
	Ajouter au catalogue des pénalités --> Transmission des résultats sur une adresse email incorrecte --> 15,00€	<u>A TRAITER</u>	Cette pénalité n'étant pas reprise au catalogue des pénalités CHPL --> à ajouter pour la saison 2019-2020

TO DO LIST 2018 - 2019

<u>COUPE</u>	<p>* Non transmission de la date et de l'heure par les deux clubs -> prévoir amende au règlement supérieure à la transmission tardive de la date et de l'heure qui elle, est prévue au règlement (7,50€)</p> <p>* Pourquoi ne pas adapter l'heure de transmission des résultats à 11h00 au plus tard le lendemain pour rester dans la même lignée qu'au CHPL</p> <p>* Sanction et amende en cas de non-transmission de la liste des 13 joueurs non prévue au regl coupe de province et peut-être avancer la date de rentrée au 27/10 car les listes doivent parvenir le 31/10 au responsable FBFP</p> <p>* Fixer des dates pour les rencontres de coupe pour la saison 2019/2020. (1/6, 1/8, 1/4 + 1/2 consolante) Ces dates seront transmises aux clubs lors de la séance infos CHPL de juin</p>	<u>A TRAITER</u>	<p>Etant donné que les dates pour les divers tours de la coupe de province seront à l'avenir fixées, le premier point de ce paragraphe n'a plus lieu d'exister. Adapter le règlement dès les dates connues.</p> <p>Comme pour le CHPL et étant donné que les dates seront fixées, la transmission des résultats se fera pour le lendemain 11h00. Adapter le règlement en ce sens.</p> <p>De même, de façon à centraliser l'envoi des feuilles de matchs et ce quelle que soit la compétition, les FDM seront envoyées chez R.HEYLIGEN. Adapter le règlement en ce sens.</p> <p>Information de ces décisions en séance d'informations CHPL de juin 2019. De cette manière, connaissant les dates des tours de la coupe, les clubs pourront établir leur calendrier d'hiver.</p>
	Non communication date et heure de la rencontre par le responsable--> 7,50€ (attention la communication tardive est déjà reprise)	<u>A TRAITER</u>	Noter dans les pénalités reprises dans le règlement de la coupe : Non communication de la date et heure de la rencontre --> 7,50€
	Transmission de la feuille de match à une mauvaise adresse postale --> 7,50€	<u>A TRAITER</u>	Noter dans les pénalités reprises dans le règlement de la coupe : Transmission de la FDM à une adresse postale incorrecte --> 7,50€

TO DO LIST 2018 - 2019

<u>CP</u>	Problématique du maintien ou non du Sextet et/ou son remplacement par un Trixet	<u>A TRAITER</u>	<p>Suppression du CP Sextet et non remplacement par un autre CP. Mise à jour du calendrier d'été provisoire. Remarque du PS : ce champion pourrait à l'avenir : - soit être remplacé par un CP Jeunes - soit être réservée pour le Mémorial Cyril Vangrieken.</p> <p>Point à notifier en séance CEP du 7 jan 2019.</p> <p><u>Remarque</u> : le courrier concernant les candidatures à l'organisation des CP's étant déjà préparé, le secrétariat fera la mise à jour. Ce courrier sera envoyé à l'issue de la réunion CEP du 7 janvier 2019</p> <p><u>Point à ajouter au Roadbook pour le P.S.</u> : - suppression du Sextet - CP Vétérans Hommes -> doublettes</p>
	Lors de l'interclubs et Sextet -> Cartes rentrées et correctement remplies = résultats acquis et non modifiables	VOIR POUR SIGNALER DANS REGLEMENT	Le règlement de l'interclubs (Sextet supprimé) pour la saison d'été 2019 sera adapté en ce sens.
	Pour 2019, séparer listing inscriptions Hommes & Dames (pour visualisation des inscriptions) -> CP vétérans	<u>A REALISER</u> Eté 2019	<p>A noter que chez les hommes, ce CP se déroulera en doublette comme chez les dames et non plus en triplette. (ce CP vétérans hommes était auparavant organisé en triplettes au vu du nombre de participants et étant donné que ce CP se déroulait en salle)</p> <p>Règlement et formulaire d'inscriptions à mettre à jour. Les clubs en seront informés lors de l'AAO du 26 janvier 2019. Le PS demande que comme pour les autres CP's, les inscriptions Hommes et dames soient distinctes. Le formulaire en ligne sera adapter en ce sens ainsi que les listings.</p>
	<p>Remarques du PA</p> <p>* Suite à divers remarques, impressions, bruits de couloir etc... je souhaiterais qu'en vue de la prochaine saison d'été, on revoit certains détails des championnats provinciaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi ne pas faire tirer le numéro d'équipe lors de la compétition ? - A quand une formule « en partie » sélective pour les championnats « interclubs », « sextet » ? - Si l'on supprime le sextet, remplace par un trixet provincial ? - Beaucoup de joueurs sont demandeurs du retour du tête à tête provincial. <p>Mais selon moi avec une formule de poules, pas simplement 5 tours...</p>	<u>A DEBATTRE</u>	<p>Le tirage des n° d'équipes se fera dorénavant le jour de la compétition par le capitaine d'équipe. Le tirage des poules ne subira aucune modification et sera toujours effectué par le secrétariat le vendredi 19h00 pour une compétition du dimanche, le samedi 19h00 pour une compétition du lundi et le lundi 19h00 pour une compétition du mercredi. Plus de protection des équipes d'un même club qui se retrouverait dans la même poule. Les formulaires en ligne et règlements seront adaptés en ce sens. Les clubs en seront informés en AAO du 26 jan 2019. Le Président de province se charge de la prospection pour l'achat de jetons numérotés (+ blancs) pour le tirage des numéros d'équipes. Vu la complexité pour la gestion de parties sélectives pour le CP Interclubs (Sextet supprimé), la formule ne changera pas (intégrale) Pas de retour du Tête à Tête provincial (terrains, charge de travail pour les clubs, etc.)</p>
	Problématique de la protection ou pas des 2 victoires en sortie de poules. De manière à prendre une décision cohérente, tous les bureaux doivent travailler de la même façon)	<u>A DEBATTRE</u>	Vu les divergences de point de vue, ce point sera voté en séance CEP du 7 janvier 2019. A ajouter à l'ordre du jour.
	Création Interclubs +48/50 ans (sur proposition de Jean-Luc GERARD)	<u>A DEBATTRE</u>	<p>A revoir pour la saison Eté 2020. Plus possible actuellement de le prévoir vu la proximité de la publication du calendrier d'été (charge de travail pour création du règlement, du programme et du formulaire d'inscriptions en ligne.</p>
	Achat de trophées pour la prochaine saison d'été 2019	A TRAITER	Le Président de province se charge de faire l'inventaire des trophées encore en notre possession et commandera les trophées nécessaires.
	* Tirage des n° d'équipes le jour de la compétition Dans ce cas, couvrir le tirage des poules et ne présenter qu'au lancement de la compétition Plus de protection si plusieurs équipes se retrouvent dans la même poule	A TRAITER	Tirage des n° d'équipes le jour de la compétition -> voir ci-dessus la remarque du P.A.
	* Mises à jour des règlements CP's 2019 * Mises à jour des formulaires en ligne CP's 2019		A effectuer par le secrétaire. Vérification par PS et Secrétaire Planifier rencontre entre secrétaire & PA -> 1ere semaine de janvier.
	Réalisation du calendrier Eté 2019	EN COURS	Calendrier provisoire en ANNEXE 3 avec suppression du Sextet. A présenter en CEP du 7 janvier 2019.

TO DO LIST 2018 - 2019

<u>FPJL</u>	* Revoir budget stage fédéral jeunes	A TRAITER	Ce point fait partie d'un article du R.O.I. - F.P.J.L. et donc à traiter lors de la finalisation de ce R.O.I.
	* Réunion à prévoir avec FPJL suivant rapport PV CEP 07-2018 & création R.O.I FPJL	EN COURS	Dès R.O.I - F.P.J.L. finalisé, prévoir une réunion avec Jean-François STREEL et les Présidents de province pour mise en fonction de la Commission F.P.J.L. Fixer une date de réunion avec le représentant FPJL (STREEL.JF)
	* Désignation de Jean-François STREEL --> Contact CCFJ (province de Liège)	A TRAITER	Dès à présent, JF. STREEL sera le contact CCFJ pour la FFBP. Informer J.L. GERARD de ce changement lors de la réunion CEP du 07 janvier 2019. Le P.A. en informera l'intéressé.
	* R.O.I. à créer pour FPJL	EN COURS	Date de rencontre à planifier (dans un délai raisonnable) entre les Présidents de province pour finalisation du R.O.I. - F.P.J.L. Fixer date de rencontre avec les Présidents.
	* Candidature FPJL Bryan BOUTTE	EN COURS	Vu que la candidature à un poste au sein de la F.P.J.L. doit dorénavant être proposée par le club, cette candidature est à réintroduire. En informer Jean-François STREEL. Un appel à candidatures sera d'actualité dès la mise en place du nouveau R.O.I - F.P.J.L.

TO DO LIST 2018 - 2019

<u>SPORTIF</u> <u>GENERAL</u>	* Listing des punis néériandophones pour information aux clubs Liégeois et publication sur site	PROBLEMATIQUE	Les clubs ont été informé de cette problématique (protection des données - vie privée). Le secrétariat enverra les mises à jour de ce fichier reçu de la F.B.F.P. uniquement aux responsables de clubs via adresse mail officielle. La diffusion de ces informations relevera uniquement de la responsabilité des clubs. A noter que les candidatures seront votées et donc ratifiées uniquement par le Comité Exécutif de province. (à prévoir dans R.O.I. - F.P.J.L)
--	---	---------------	--